

LE GAZOUILLIS...

Régularisation foncière : l'ANUTTC sous les feux des internautes

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

LA semaine écoulée, un litige foncier de plus a poussé les internautes à s'interroger sur le fonctionnement de l'Agence nationale de l'urbanisme, des travaux topographiques et du cadastre (ANUTTC), ainsi que sur le rôle du ministère en charge de l'Habitat. Tant, au sein de la population, les cas de litiges fonciers où des compatriotes se sentent lésés se multiplient. Et cela commence par agacer l'opinion virtuelle. Au point où certains soupçonnent l'existence d'un réseau mafieux d'attribution de parcelles, entre les deux administrations.

La toute dernière affaire, celle de M. Siméon Boubala et sa famille, fait encore crépiter les claviers des internautes. En effet, toute la semaine dernière, dans une vidéo partagée sur les réseaux sociaux, ce Gabonais a attiré l'attention des plus hautes autorités du pays pour trancher, une fois pour toutes, le litige qui l'oppose à l'ANUTTC. Selon ses dires, l'Agence retarderait volontairement la régularisation du titre foncier de sa parcelle familiale. Dans la même vidéo,



Siméon Boubala et un membre de sa famille ici sur la parcelle querellée sis au Bas-de-Gue-Gue.

il met à l'index le ministre de l'Habitat, car ce dernier aurait pris l'engagement à la Direction générale des recherches (DGR), de régler le problème au plus vite. Une promesse restée lettre morte. D'où la colère de cette famille qui se sent abusée. Chez les internautes, plusieurs questions ont jailli. D'autant plus que ces derniers mois, l'opinion a été secouée par ce

type d'affaire survenu au quartier London. "Pourquoi y a-t-il autant de litiges en matière de foncier ?" "Pourquoi les Gabonais qui occupent les parcelles depuis plusieurs décennies sortent souvent perdants dans ces affaires, alors qu'ils peuvent régulariser leur situation ? ", pouvait-on lire en commentaires. Aujourd'hui, nombreux sont les

compatriotes qui ont peur de déclarer leurs parcelles auprès de l'ANUTTC de peur d'une mauvaise surprise, d'un mauvais dribble. " Vivement que les solutions soient apportées avant qu'un jour on arrive à des drames humains entre compatriotes qui se disputent une parcelle de terre ", conseille Tholomé Djiba, sur sa page Facebook.

L'actu du web

Par I.M'B.

ENCORE UNE DIATRIBE DE MÉLENCHON



Invité de TF1 le week-end dernier, Jean-Luc Mélenchon (photo) n'a pas manqué cette occasion pour répondre au président français. " Il n'y a jamais eu d'abondance ", rétorque Jean-Luc Mélenchon, qui appelle à manifester mi-octobre contre ce qu'il qualifie de mauvaise politique de Macron. Il " est nécessaire que les Français ne se laissent pas faire. Je suis en retrait mais pas en retraite, je suis dans le débat mais en hauteur ", a répondu Jean-Luc Mélenchon sur le plateau de Anne-Claire Coudray.

FRANCE : LA PREMIÈRE MINISTRE DANS LE CHAUDRON



Fonds vert, tacle à l'opposition de gauche, ou "la porte qui n'est pas fermée" à la taxation des super-profits... L'interview de la Première ministre Élisabeth Borne (photo) dans Le Parisien/Aujourd'hui en France fait beaucoup réagir aux Universités d'été des Insoumis, à Châteauneuf-sur-Isère, près de Valence, dans la Drôme. Solidaire, le vice-président des Républicains Gilles Platret, maire de Chalon-sur-Saône, y est "favorable".

FRANCE : CRAINTE SUR LE VOTE DU BUDGET



S'il a pu s'appuyer cet été sur Les Républicains (LR) pour faire adopter les textes sur le pouvoir d'achat, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire (photo), risque de se heurter à un mur lors de l'examen du projet de loi de finances (PLF) pour 2023 cet automne. Car voter le budget de l'État reste une ligne rouge qu'un député de l'opposition ne peut pas franchir. C'est ce qu'a rappelé Laurent Wauquiez, lors d'un déjeuner avec des parlementaires LR de sa région. Le président du conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes a mis en garde ceux qui pourraient être tentés par un vote positif. " Le gouvernement va être obligé de sortir son 49-3 " pour faire passer en force le budget.

L'œil de la rédaction

LA HAC ENTEND RÉGULER LA PRESSE EN LIGNE

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

PLUS de 100 ! C'est le nombre total de " médias en ligne " répertoriés et agissant, dit-on, en toute illégalité, précise un communiqué de la Haute autorité de la communication (HAC).

Dans ledit texte repris dans la presse en ligne, le président de l'instance en charge de la régulation des médias dans notre pays, Germain Ngoyo Moussavou a enjoint " les entreprises de communication ne s'étant pas encore conformées aux articles 76, 83,

84, 107 et 108 du Code de la communication en République gabonaise, à le faire [...] au plus tard le 30 septembre 2022 ". Ce rappel à l'ordre du gendarme de la communication au Gabon, qui réapparaît dans un contexte de prolifération des organes d'informations en ligne, entend permettre un assainissement du paysage médiatique. Si Internet offre une large palette de choix, dans la création, la promotion et la diffusion d'informations de tout genre, la HAC rappelle aux médias en ligne que la profession doit se mettre en règle.

Alors que de nombreux médias en ligne ont régulièrement fait l'objet de sanctions ces dernières années, en raison du non-respect de l'éthique et de la déontologie journalistique, l'action de la HAC pourrait permettre d'assainir le paysage médiatique ; d'identifier les acteurs de la communication en ligne au Gabon. Ainsi, un fichier officiel peut-il être établi dans un domaine où, à l'aide d'un téléphone, d'un ordinateur et d'une connexion internet, chacun peut fonder un organe de presse.

